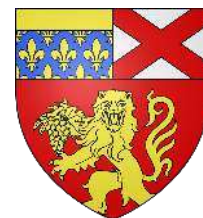


Registre communal des personnes vulnérables

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

MARCILLAC-VALLON



Afin de mieux accompagner les personnes les plus fragiles en cas d'événement exceptionnel (canicule, inondation, crise sanitaire...), la commune de Marcillac-Vallon met en place un registre communal des personnes vulnérables.

L'inscription est gratuite et volontaire. En cas d'alerte, elle permet à la commune de prendre contact avec les personnes inscrites, de s'assurer de leur situation et de faciliter l'organisation des secours si nécessaire.

Vous pouvez vous inscrire vous-même ou inscrire un proche, avec son accord.

PERSONNE CONCERNÉE PAR LA DEMANDE

☐ Madame ☐ Monsieur

NOM PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :/...../.....

SITUATION : ☐ seul(e) ☐ en couple ☐ n'a pas de famille à proximité

ADRESSE :

TEL FIXE (OBLIGATOIRE) : **TEL PORTABLE :**

MAIL :

MOTIF DE L'INSCRIPTION

- ☐ Personne de 65 ans et plus ☐ Personne de 60 ans et plus reconnue inapte au travail
- ☐ Personne en situation de handicap ☐ Personne en situation d'isolement

COORDONNÉES DU (DES) SERVICE(S) INTERVENANT À DOMICILE

- ☐ Téléalarme/téléassistance NOM / TÉLÉPHONE :
- ☐ Soins à domicile NOM / TÉLÉPHONE :
- ☐ Aide-ménagère à domicile NOM / TÉLÉPHONE :
- ☐ Portage de repas à domicile NOM / TÉLÉPHONE :
- ☐ Autre NOM / TÉLÉPHONE :

PERSONNE(S) À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE

NOM PRÉNOM :

ADRESSE :

TEL FIXE : TEL PORTABLE :

MAIL :

LIEN AVEC LA PERSONNE CONCERNÉE PAR LA DEMANDE :

NOM PRÉNOM :

ADRESSE :

TEL FIXE : TEL PORTABLE :

MAIL :

LIEN AVEC LA PERSONNE CONCERNÉE PAR LA DEMANDE :

SI VOUS DEMANDEZ L'INSCRIPTION EN QUALITÉ DE TIERCE PERSONNE

NOM PRÉNOM :

ADRESSE :

TEL FIXE : TEL PORTABLE :

MAIL :

DEMANDE EN QUALITÉ DE :

Merci de bien vouloir compléter
et déposer ce formulaire à la mairie
de Marcillac-Vallon ou par email à
mairie@marcillacvallon.fr

Besoin de renseignements ?
Contactez le **05 65 71 72 25**

DATE ET SIGNATURE :

Les données recueillies dans ce formulaire sont traitées par le CCAS de Marcillac-Vallon, sous la responsabilité du Maire, afin de permettre la mise en œuvre d'un dispositif d'alerte et l'organisation des secours au bénéfice des personnes fragiles. Ce traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public, conformément au Code de l'action sociale et des familles (articles L.116-3, L.121-6-1 et R.121-2). En cas d'alerte, les données peuvent être communiquées au Maire, aux agents de la commune, aux membres de la cellule de crise et, sur demande, au Préfet. Vos données sont conservées pendant la durée de votre inscription, puis archivées conformément aux règles des Archives de France. Vous pouvez demander à tout moment votre radiation du registre. Conformément à la réglementation, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de vos données, ainsi que, selon les conditions prévues par la loi, d'un droit d'opposition, de limitation ou d'effacement. Pour exercer vos droits, contactez la commune de Marcillac-Vallon.